



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 14-17 novembre 2022

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 17 octobre 2022

WFP/EB.2/2022/6-K/Add.1

Original: anglais

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Soudan (2019-2023)

Contexte

1. Le présent document contient la réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) établi pour le Soudan pour la période 2019-2023.
2. Cette évaluation, menée de mai 2021 à janvier 2022, a porté sur le positionnement stratégique du PAM, sa contribution aux effets directs, l'efficacité de la mise en œuvre et les facteurs qui expliquent les résultats obtenus.
3. L'équipe d'évaluation a eu recours à une méthode mixte fondée sur une approche théorique pour répondre au double objectif consistant à rendre compte de l'action menée et à favoriser l'apprentissage, et pour guider l'élaboration du nouveau PSP.
4. À l'issue de l'évaluation, quatre recommandations stratégiques et une recommandation opérationnelle ont été formulées dans le but de renforcer encore le positionnement du PAM et les contributions qu'il apporte aux domaines complémentaires que sont l'aide humanitaire, le développement et la paix.
5. Il est indiqué dans la présente réponse si le PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations.

Coordonnateurs responsables:

M. E. Rowe
Directeur de pays
courriel: eddie.rowe@wfp.org

M. M. Dunford
Directeur régional
Afrique de l'Est
courriel: michael.dunford@wfp.org

| RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE SOUDAN (2019-2023) | | | | | |
|---|---|--------------------------------|--------------------------|--|-------------------------------|
| Recommandations principales et subsidiaires | Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Réponse de la direction | Mesures à prendre | Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Délai de mise en œuvre |
| <p>Degré de priorité: élevé Échéance: novembre 2023 Recommandation 1: Le PAM devrait veiller à ce que le cadre conceptuel du prochain plan stratégique de pays se traduise par une programmation pleinement intégrée sur le terrain, ce qui supposera une collaboration plus étroite avec les partenaires de développement, une programmation conjointe et la mise à profit des compétences spécialisées relatives à des domaines tels que la prise en compte de la situation de conflit, la consolidation de la paix et l'économie politique.</p> | Bureau de pays (bureau régional) | | | | |

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE SOUDAN (2019-2023)

| Recommandations principales et subsidiaires | Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Réponse de la direction | Mesures à prendre | Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Délai de mise en œuvre |
|--|---|--|--|--|-------------------------------|
| <p>1.1 Le plan stratégique de pays devrait établir des liens plus étroits entre les interventions nutritionnelles et les programmes axés sur le redressement et la résilience, et comporter un plan décrivant clairement la transition des bénéficiaires entre les distributions générales et l'assistance assortie de conditions pour toutes les populations. À cet effet, il faudra assurer la gestion du contrôle et former le personnel du PAM en la matière afin d'éviter le cloisonnement des activités.</p> | <p>Unité du bureau de pays chargée de la résilience</p> | <p>La recommandation est acceptée.</p> | <p>En supposant que le Soudan ait un gouvernement civil reconnu par la communauté internationale d'ici à 2023, le prochain PSP du bureau de pays sera axé sur des programmes porteurs de changements à long terme visant à compléter l'action humanitaire et à en réduire progressivement le besoin. Il prévoira principalement des programmes d'interventions pluriannuels intégrés à visée transformatrice, qui seront dirigés par les pouvoirs publics et gérés par les communautés et qui cibleront les groupes de population les plus vulnérables. Conformément au cadre de protection sociale, des compétences spécialisées internes seront réaffectées en suivant des procédures adaptées de gestion des programmes afin de faciliter la conception de programmes intégrés et leur mise en œuvre. Les programmes seront élaborés suivant une approche fondée sur le cycle de vie. Ils comporteront des activités axées sur la nutrition, la préparation aux situations d'urgence, le renforcement de la résilience et les moyens d'existence, ainsi que de nouveaux éléments, comme des programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale et tirant mieux parti des achats locaux et régionaux, le but étant de faire en sorte qu'une part des vivres achetés au Soudan revienne aux écoles de certaines localités.</p> | <p>Unité du bureau de pays chargée des programmes</p> | <p>Décembre 2023</p> |

| RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE SOUDAN (2019-2023) | | | | | |
|---|---|---------------------------------|---|--|-------------------------------|
| Recommandations principales et subsidiaires | Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Réponse de la direction | Mesures à prendre | Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Délai de mise en œuvre |
| 1.2 Le PAM devrait élaborer une approche stratégique en matière de partenariats accompagnée d'un plan qui recense les différentes compétences spécialisées des partenaires nationaux et internationaux, afin de pouvoir renforcer les synergies à tous les niveaux du triple lien. | Unité du bureau de pays chargée des partenariats | La recommandation est acceptée. | Un projet de plan d'action en matière de partenariats a été élaboré et est en cours d'examen, pour une approbation d'ici à la fin 2022. | Unité du bureau de pays chargée des relations externes | Décembre 2022 |
| 1.3 Le PAM devrait mener des recherches et collaborer avec d'autres entités des Nations Unies, des organisations non gouvernementales internationales, des organisations non gouvernementales et des établissements universitaires afin d'étudier la meilleure façon d'incorporer des éléments de la protection sociale dans ses activités de base et de développer ceux existants. Il est également recommandé de rechercher à l'extérieur les compétences spécialisées requises pour assurer le perfectionnement professionnel du personnel du PAM. Par exemple, le programme "Better Assistance in Crises" (BASIC), financé par le Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, encourage la collaboration avec les entités des Nations Unies à l'appui du renforcement des capacités et de la formation en matière de protection sociale. | Unité du bureau de pays chargée de la protection sociale | La recommandation est acceptée. | Depuis la fin de l'évaluation, le bureau de pays a recruté sur le plan national un administrateur principal chargé de la protection sociale. D'autre part, le mandat relatif à un poste d'administrateur principal soumis à recrutement international est en cours d'élaboration. La protection sociale est un domaine d'intervention nouveau au Soudan; seules quelques entités des Nations Unies et organisations non gouvernementales en comprennent bien la portée. Actuellement, le PAM copréside le groupe de coordination de la protection sociale au Soudan avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). En l'absence d'un gouvernement opérationnel, les discussions au sujet de la conception des programmes de protection sociale au Soudan sont menées avec plusieurs autres entités des Nations Unies ainsi qu'avec les ministères techniques, et l'on s'attend à ce que le futur gouvernement y participe également. Le bureau régional a conduit une mission exploratoire afin d'aider le bureau de pays à se présenter et à se positionner comme l'un des principaux partenaires de confiance en matière de | Unité du bureau de pays chargée des programmes | Juin 2023 |

| RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE SOUDAN (2019-2023) | | | | | |
|---|---|--------------------------------|---|--|-------------------------------|
| Recommandations principales et subsidiaires | Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Réponse de la direction | Mesures à prendre | Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Délai de mise en œuvre |
| | | | protection sociale, l'accent étant mis sur un éventuel partenariat avec la Banque mondiale. Le bureau régional a formé le personnel du bureau de pays aux questions de protection sociale, notamment dans le cadre de cours en ligne. | | |
| Degré de priorité élevé Échéance: mars 2024 Recommandation 2: Le PAM devrait plaider auprès des donateurs pour obtenir au moins un financement triennal (ou annuel récurrent) afin de renforcer la prévisibilité et d'assurer la continuité des processus à moyen et à long terme. | Bureau de pays (bureau régional) | | | | |

| RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE SOUDAN (2019-2023) | | | | | |
|---|--|---|---|---|------------------------|
| Recommandations principales et subsidiaires | Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Réponse de la direction | Mesures à prendre | Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Délai de mise en œuvre |
| <p>2.1 Le PAM devrait mettre davantage l'accent sur les programmes relatifs à la résilience et aux moyens d'existence et s'appuyer systématiquement sur l'expérience des bureaux de section en matière de programmation communautaire intégrée, reliant les programmes axés sur la résilience et ceux axés sur le redressement. Le PAM devrait également augmenter les effectifs affectés à ces types de programmes dans les bureaux de pays et les bureaux de section et étudier les possibilités de financer à l'intention de certaines communautés des programmes à long terme permettant de passer de l'aide d'urgence à des solutions durables.</p> <p>Degré de priorité: élevé (novembre 2023)</p> | Unités du bureau de pays chargées des programmes et des relations externes | <p>La recommandation est partiellement acceptée.</p> <p>Depuis la fin de l'évaluation, l'engagement des donateurs au Soudan a considérablement évolué. Les programmes de développement à long terme ont ainsi dû être suspendus. En effet, le PAM fait face à un déficit de financement sans précédent, qui l'a contraint à interrompre certaines de ses activités. En outre, depuis la prise du pouvoir par les militaires, l'incertitude règne parmi les donateurs, qui ont limité leur coopération avec les entités gouvernementales (partenaires coopérants).</p> | <p>Pour régir les relations avec ses partenaires coopérants, le PAM prévoit de mettre en place des accords de partenariat à long terme ne comprenant aucun engagement financier, si le niveau de coopération le permet.</p> <p>Ces nouveaux accords de partenariat mettront davantage l'accent sur les programmes axés sur le renforcement de la résilience et les moyens d'existence. Depuis la fin de l'évaluation, le PAM et l'UNICEF ont lancé un programme conjoint visant à promouvoir la résilience et la cohésion sociale au Darfour. Financé par l'Institut de crédit pour la reconstruction (KfW), ce programme quadriennal conjoint offre au PAM la possibilité de renforcer la capacité de ses bureaux de section et de terrain.</p> <p>Ce type de programme axé sur le renforcement de la résilience à long terme devrait pouvoir être reproduit à plus grande échelle si les conditions de financement et l'engagement des donateurs le permettent.</p> | Unités du bureau de pays chargées des programmes et des relations externes | Fin 2023 |

| RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE SOUDAN (2019-2023) | | | | | |
|---|---|---------------------------------|---|---|-------------------------------|
| Recommandations principales et subsidiaires | Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Réponse de la direction | Mesures à prendre | Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Délai de mise en œuvre |
| <p>2.2 Le PAM devrait étudier les possibilités de conclure des contrats d'une durée de trois ans avec des organisations non gouvernementales internationales et nationales ou locales fiables. Ces contrats seraient réexaminés chaque année, les résultats étant évalués en fonction de critères convenus, et reconduits sous réserve de résultats satisfaisants. Cela permettra de renforcer localement les connaissances et les compétences en matière de programmation tout en réduisant les coûts de transaction associés à l'examen annuel des offres et au renouvellement des contrats.</p> <p>Degré de priorité: moyen (mars 2024)</p> | Unité du bureau de pays chargée des accords de partenariat sur le terrain | La recommandation est acceptée. | Le bureau de pays accepte la recommandation, sous réserve que les conditions de financement, qui ont évolué depuis la prise du pouvoir par les militaires en octobre 2021, en permettent la mise en œuvre. La direction du bureau de pays doit examiner la méthode à suivre et la mesure dans laquelle l'objectif de la recommandation peut être atteint. Le bureau de pays est conscient de l'utilité des contrats à long terme, y compris sans engagement financier, et envisagera d'en conclure dès 2024, après les discussions au sujet de la planification qu'il tiendra avec ses partenaires coopérants en octobre et novembre 2023, si le contexte politique permet alors une telle coopération. Le délai de mise en œuvre de mars 2024 est accepté, étant donné qu'il coïncide avec le calendrier du nouveau PSP. | Responsables du bureau de pays chargés des activités menées au titre des effets directs stratégiques et unités du bureau de pays chargées des accords de partenariat sur le terrain et des relations externes | Mars 2024 |
| <p>2.3 Le PAM devrait fournir aux bureaux de section des ressources suffisantes pour leur permettre d'assurer le suivi des programmes de renforcement de la résilience et explorer les mécanismes permettant d'intégrer ce type de programme dans leurs activités en cours.</p> <p>Degré de priorité: moyen (mars 2024)</p> | Unité du bureau de pays chargée du suivi et de l'évaluation | La recommandation est acceptée. | Afin de garantir que les bureaux de section disposent de ressources suffisantes pour assurer le suivi des programmes axés sur le renforcement de la résilience et intégrer ce type de programmes dans leurs activités en cours, le bureau de pays affectera de nouveaux effectifs au suivi et à l'élaboration des formations et des outils nécessaires. | Unité du bureau de pays chargée des programmes | Décembre 2023 |

| RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE SOUDAN (2019-2023) | | | | | |
|--|---|---------------------------------|--|--|-------------------------------|
| Recommandations principales et subsidiaires | Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Réponse de la direction | Mesures à prendre | Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Délai de mise en œuvre |
| <p>Degré de priorité: élevé Échéance: mars 2024 Recommandation 3: Le renforcement des capacités devrait jouer un rôle de premier plan dans le nouveau plan stratégique de pays, appuyé par des crédits et des effectifs appropriés et la mise au point d'indicateurs de suivi et d'évaluation permettant de mesurer l'évolution des progrès accomplis sur une période spécifique.</p> | Bureau de pays (bureau régional) | | | | |
| <p>3.1 Le PAM devrait procéder à un examen des effectifs, évaluer les lacunes et les faiblesses et redoubler d'efforts pour assurer une adéquation optimale entre les compétences de son personnel et le rôle stratégique qu'il entend jouer.</p> <p>Degré de priorité: élevé (mars 2024)</p> | Unité du bureau de pays chargée des ressources humaines (bureau régional) | La recommandation est acceptée. | Le PAM a mis en place une nouvelle structure des effectifs, comme recommandé à l'issue du processus d'adaptation structurelle de septembre 2021. Des ajustements seront apportés chaque année ou selon les besoins afin d'optimiser la structure et le niveau des effectifs aux fins de la mise en œuvre du PSP. | Bureau de pays, Directeur de pays, Directeur de pays adjoint et unité des ressources humaines | Décembre 2023 |

| RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE SOUDAN (2019-2023) | | | | | |
|---|--|---|--|--|-------------------------------|
| Recommandations principales et subsidiaires | Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Réponse de la direction | Mesures à prendre | Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Délai de mise en œuvre |
| <p>3.2 Le PAM devrait établir une stratégie de renforcement des capacités pour accompagner le nouveau plan stratégique de pays. Il faut veiller au plus vite à ce que le personnel du bureau de pays soit doté des compétences spécialisées dont il a besoin pour appuyer les activités de renforcement des capacités du pays dans le cadre de tous les programmes, y compris le programme de soutien familial au Soudan, et pour concevoir des programmes supplémentaires avec le Gouvernement au niveau fédéral et au niveau des États. Ces compétences spécialisées seraient également utilisées pour donner des conseils sur les activités de renforcement des capacités du pays menées au niveau local avec la société civile, y compris les organisations communautaires, et en tirer des enseignements.</p> <p>Degré de priorité: élevé (mars 2024)</p> | <p>Bureau de pays (bureau régional et unité du Siège chargée du renforcement des capacités des pays) Unité du bureau de pays chargée des programmes et équipe chargée du programme de soutien familial au Soudan</p> | <p>La recommandation est partiellement acceptée. À la suite de la prise de pouvoir par les militaires, en octobre 2021, et du désengagement des donateurs vis-à-vis du Gouvernement, le PAM a interrompu ses travaux concernant le nouveau PSP, à l'instar d'autres membres de l'équipe de pays des Nations Unies, qui ont suspendu les travaux relatifs à leurs propres plans d'intervention au Soudan.</p> <p>Le programme de soutien familial au Soudan, qui était exécuté avec le Gouvernement, a été abandonné et les donateurs ont réaffecté les fonds connexes à d'autres activités. Le PAM continue de travailler avec les ministères techniques au niveau local à la mise en œuvre d'activités financées par certaines sources (comme le KfW). Les membres de l'équipe</p> | <p>Le bureau de pays veillera à ce qu'une stratégie de renforcement des capacités du pays soit mise en place, afin de donner pleinement suite à la recommandation, dès lors que le PAM sera en mesure de travailler sans condition avec les ministères techniques au niveau local.</p> | <p>Bureau régional, équipe du Siège chargée du plan stratégique pour le Soudan, unité du bureau de pays chargée des programmes</p> | <p>Mars 2023</p> |

| RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE SOUDAN (2019-2023) | | | | | |
|---|--|--|---|---|---|
| Recommandations principales et subsidiaires | Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Réponse de la direction | Mesures à prendre | Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Délai de mise en œuvre |
| | | chargée du programme de soutien familial au Soudan ont été affectés à d'autres programmes du bureau de pays, en fonction de leurs compétences techniques. | | | |
| <p>3.3 Le PAM devrait réaliser une analyse des parties prenantes régulièrement mise à jour qui recense les possibilités de collaborer plus étroitement avec le Gouvernement au niveau fédéral et au niveau des États, ainsi que les risques que cela comporte.</p> <p>Degré de priorité: moyen (juin 2023)</p> | <p>Bureau régional (Siège)</p> <p>Unités du bureau de pays chargées des programmes et de la liaison avec le Gouvernement</p> | <p>La recommandation est partiellement acceptée.</p> <p>Au vu du contexte politique actuel, qui se traduit par une collaboration limitée avec les ministères et par un certain flou quant aux rôles et responsabilités des ministères aux niveaux fédéral et étatique, une analyse exhaustive des parties prenantes ne pourra peut-être pas être réalisée.</p> | <p>Le bureau de pays continue de travailler avec les principales parties prenantes, notamment pour la délivrance des autorisations de voyage et l'acheminement d'une aide humanitaire vitale. Dès que les restrictions concernant la collaboration avec les ministères seront levées et que la structure du gouvernement sera plus claire, le PAM procédera à une analyse approfondie des parties prenantes au niveau fédéral et au niveau des États.</p> | <p>Unités du bureau de pays chargées de la liaison avec le Gouvernement à Khartoum et des programmes, et chefs des bureaux de section au niveau des États</p> | <p>Juin 2023 (compte tenu de l'incertitude actuelle et de la collaboration limitée avec les entités du Gouvernement fédéral, cette date est provisoire)</p> |

| RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE SOUDAN (2019-2023) | | | | | |
|---|---|--------------------------------|--------------------------|--|-------------------------------|
| Recommandations principales et subsidiaires | Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Réponse de la direction | Mesures à prendre | Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Délai de mise en œuvre |
| <p>Degré de priorité: élevé Échéance: mars 2024 Recommandation 4: Le PAM devrait promouvoir la conduite d'une analyse de la problématique femmes-hommes dans le pays et l'élaboration d'une stratégie en la matière assortie d'objectifs réalistes repris dans les cadres de résultats. Cette démarche devrait s'accompagner d'un appui au perfectionnement professionnel et de directives claires et pratiques à l'intention du bureau de pays sur la manière de mettre en place des activités visant à transformer les relations entre les femmes et les hommes.</p> | <p>Bureau de pays (bureau régional et Bureau du Siège chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes)</p> | | | | |

| RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE SOUDAN (2019-2023) | | | | | |
|--|---|---------------------------------|---|--|-------------------------------|
| Recommandations principales et subsidiaires | Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Réponse de la direction | Mesures à prendre | Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Délai de mise en œuvre |
| 4.1 Le PAM devrait mener un programme de perfectionnement professionnel complet et pratique à l'intention du personnel opérationnel – y compris celui des bureaux de section et des bureaux de terrain – et des partenaires coopérants sur la transformation des relations entre les femmes et les hommes et sa traduction dans les programmes relevant des effets directs actuels et prévus du plan stratégique de pays. Il pourrait être nécessaire de faire appel à des experts externes, éventuellement issus d'organisations non gouvernementales internationales ou d'autres organismes des Nations Unies ou bilatéraux, ayant une expérience directe et pratique. | Équipe du bureau de pays chargée de la problématique femmes-hommes et de la protection | La recommandation est acceptée. | En plus d'élaborer un plan d'action relatif à la problématique femmes-hommes, conformément au PSP, le PAM va encore renforcer les compétences de son personnel et de ses partenaires coopérants en leur offrant l'occasion d'améliorer leur capacité d'intégrer, dans toutes les activités, une démarche à même de transformer les relations entre les femmes et les hommes. Il proposera par exemple des formations pratiques et des séances de sensibilisation aux normes et à la violence sexistes, en coopération avec d'autres entités des Nations Unies (comme l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et le Fonds des Nations Unies pour la population) ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales locales. | Unité du bureau de pays chargée des programmes et équipe du bureau de pays chargée de la problématique femmes-hommes et de la protection | Fin 2023 |

| RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE SOUDAN (2019-2023) | | | | | |
|--|---|---------------------------------|--|--|-------------------------------|
| Recommandations principales et subsidiaires | Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Réponse de la direction | Mesures à prendre | Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Délai de mise en œuvre |
| 4.2 Un programme de formation avancée devrait être proposé à ceux qui terminent la formation mentionnée au point 4.1 et démontrent leur intérêt et leurs capacités; les diplômés seraient aptes à devenir coordonnateurs pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes ou responsables de groupes thématiques. La formation pourrait être proposée par le bureau régional et accueillir aussi des participants venant d'autres bureaux de pays de la région. Toutefois, une partie de la formation et des supports devrait être axée sur le Soudan et s'inspirer de la situation dans ce pays. | Équipe du bureau de pays chargée de la problématique femmes-hommes et de la protection | La recommandation est acceptée. | Le PAM continuera de planifier et d'organiser des séances de formation pour son personnel, par l'intermédiaire des membres du Réseau de suivi des résultats en matière d'égalité femmes-hommes ayant été nommés par la haute direction coordonnateurs pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes dans les bureaux de secteur et de terrain. Les coordonnateurs pour les questions de protection et de responsabilité à l'égard des populations touchées de tous les bureaux de secteur bénéficieront d'un renforcement des capacités concernant l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes. Le bureau de pays s'attachera à étudier les possibilités de formation offertes par le bureau régional et le Siège et à en tirer au mieux parti. | Unité du bureau de pays chargée des programmes et équipe du bureau de pays chargée de la problématique femmes-hommes et de la protection | Fin 2023 |

| RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE SOUDAN (2019-2023) | | | | | |
|---|--|--|---|---|-------------------------------|
| Recommandations principales et subsidiaires | Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Réponse de la direction | Mesures à prendre | Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Délai de mise en œuvre |
| <p>Degré de priorité: moyen Échéance: mars 2024 Recommandation 5: Le PAM devrait réexaminer au plus vite les mécanismes de reddition de comptes concernant les populations bénéficiaires, notamment les procédures de réclamation et les possibilités de remontée de l'information (pour ce qui est de la responsabilité à l'égard des populations touchées), en vue d'adopter un plan d'amélioration.</p> | | | | | |
| <p>5.1 Le plan devrait prévoir la mise en place de mécanismes garantissant que les avis transmis par les populations touchées ont des incidences tangibles sur les plans annuels et sont utilisés pour ajuster la mise en œuvre des activités.</p> | <p>Équipe du bureau de pays chargée de la problématique femmes-hommes et de la protection et unité du bureau de pays chargée de la responsabilité à l'égard des populations touchées</p> | <p>La recommandation est acceptée.</p> | <p>Le bureau de pays s'attachera à renforcer encore la responsabilité à l'égard des populations touchées en perfectionnant son mécanisme communautaire de remontée de l'information, de sorte que les observations faites par les bénéficiaires se traduisent bien par une amélioration dans la mise en œuvre des activités. D'importants efforts sont déployés pour consolider le mécanisme communautaire de remontée de l'information, comme la création d'un centre d'appels national et le recrutement, dans tous les bureaux de secteur, de coordonnateurs principaux des questions relatives à la protection et à la responsabilité à l'égard des populations touchées. Par ailleurs, le bureau de pays prévoit de mettre en place des services d'assistance pour toutes les opérations menées par les bureaux de secteur et de terrain, au besoin.</p> | <p>Unité du bureau de pays chargée des programmes et équipe du bureau de pays chargée de la problématique femmes-hommes et de la protection</p> | <p>Fin 2023</p> |

| RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE SOUDAN (2019-2023) | | | | | |
|---|---|---------------------------------|--|--|-------------------------------|
| Recommandations principales et subsidiaires | Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Réponse de la direction | Mesures à prendre | Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses) | Délai de mise en œuvre |
| 5.2 En accord avec les nouvelles modalités de travail, le plan pourrait être élaboré conjointement avec d'autres membres de l'équipe de pays des Nations Unies. | Équipe du bureau de pays chargée de la problématique femmes-hommes et de la protection et unité du bureau de pays chargée des programmes | La recommandation est acceptée. | Le PAM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont récemment signé un mémorandum d'accord aux fins de la mise en place d'un mécanisme communautaire interinstitutions de remontée de l'information et de l'application du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées. Un opérateur du centre d'appels du Haut-Commissariat a été affecté au mécanisme communautaire de remontée de l'information du PAM. En outre, le PAM a détaché un conseiller en matière de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles auprès de l'Organisation des Nations Unies. | Unité du bureau de pays chargée des programmes | Mars 2024 |
| 5.3 Le PAM devrait réaliser des études de cas locales sur l'expérience des bénéficiaires relative à l'utilisation des mécanismes de responsabilité à l'égard des populations touchées et sur leur niveau de satisfaction quant à la façon dont leurs préoccupations ont été entendues et prises en compte. Il conviendrait également d'organiser des discussions de groupe sur certains thèmes avec les dirigeants des communautés. | Équipe du bureau de pays chargée de la problématique femmes-hommes et de la protection et unité du bureau de pays chargée de la responsabilité à l'égard des populations touchées | La recommandation est acceptée. | Le PAM va planifier et conduire une enquête de satisfaction et une analyse détaillées afin de mieux cerner les attentes de la communauté en ce qui concerne sa responsabilité à l'égard des populations touchées, en particulier l'utilisation de la permanence téléphonique comme principal moyen de communication du mécanisme communautaire de remontée de l'information. L'objectif est d'améliorer encore les mécanismes de responsabilité à l'égard des populations touchées, afin qu'ils répondent mieux aux besoins des populations auxquelles le PAM vient en aide. | Équipe du bureau de pays chargée de la problématique femmes-hommes et de la protection | Fin 2023 |